



La biodiversité, ça vaut le coup! Regard sur le dernier congrès de l'OFEV

La biodiversité et les services qu'elle rend sont en péril et ne sont plus garantis. À l'occasion du congrès «La biodiversité, ça vaut le coup!», l'OFEV et ses partenaires ont montré comment la biodiversité pouvait être favorisée, aujourd'hui et demain. *Gregor Klaus*

«La sauvegarde de la biodiversité nous appartient. Nous pouvons faire quelque chose en conjuguant nos efforts, à tous les niveaux», a déclaré Marc Chardonnens, directeur de l'OFEV, dans son allocution d'ouverture. Selon lui, il importe de promouvoir et d'entretenir la biodiversité dans tous les domaines. Le plan d'action du Conseil fédéral a pour objectif de créer un espace de vie pour la faune et la flore, et d'investir dans la conservation des bases de notre existence. «C'est une question de bien-être, de qualité de vie et d'équité», selon Marc Chardonnens.

Un réseau de vie

«It's time to act!», a lancé Hans Romang, responsable de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV, en guise d'introduction aux quelque 270 participants. Il a souligné que la sauvegarde de la biodiversité avait trop longtemps été considérée comme une question de politique sectorielle. Une infrastructure écologique constituée d'aires centrales et de mise en réseau, colonne vertébrale de la conservation de la biodiversité, ne serait réalisable à ses yeux que si tous les acteurs y prennent une part active. «Nous devons utiliser les zones existantes et combler les lacunes... au profit de la nature et de l'être humain», a ajouté Hans Romang.

Depuis 2017, de multiples projets et mesures ont été mis en œuvre dans le cadre du plan d'action, lesquels seront évalués d'ici 2022. Le Conseil fédéral décidera ensuite, sur cette base, de la suite à donner. Hans Romang a remercié les cantons de leur engagement dans cet-

Photos OFEV



«L'homme et la nature sont indissociables!». Hans Romang, OFEV



te première phase si importante. «Nous avons toujours trouvé de bonnes solutions.»

La Confédération s'efforce de fournir les meilleures bases possibles. Des plans d'action supplémentaires, par exemple, seront établis dans les années à venir pour certaines espèces prioritaires au niveau national, a expliqué Danielle Hofmann, de l'OFEV. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie suisse de protection des espèces, actuellement en cours de révision. «Il importe que cette stratégie relève les défis observés aux interfaces entre les différentes politiques sectorielles ainsi que dans la coordination des différents protagonistes», selon Danielle Hofmann.

Dialogue et confiance

L'agriculture est un acteur important. «La conservation des espèces dans les terres cultivées s'avère complexe et exigeante», a constaté Markus Jenny, de la Station ornithologique de Sempach, président de l'atelier de réflexion Vision Landwirtschaft. Le fait est que la biodiversité ne cesse de décroître en zone agricole. Markus Jenny a une idée précise de la manière dont la situation pourrait s'améliorer. Il faudrait tout d'abord que la politique agricole définisse de plus fortes incitations pour une exploitation qui ménage les ressources. Il

s'agirait selon lui de regrouper certains instruments selon une approche plus souple. «Le système actuel de politique agricole présente de très bons éléments, mais il faudrait davantage les orienter vers des principes agroécologiques et des prestations systémiques dans l'optique de la durabilité», a expliqué Markus Jenny. Il serait essentiel, selon lui, que tous les efforts aillent dans la même direction. «Dialogue et confiance s'imposent».

Si les terres cultivées sont spontanément associées à de nombreux écosystèmes, à première vue, les effets négatifs prédominent en ce qui concerne les routes nationales: elles fragmentent et imperméabilisent les habitats, et elles favorisent la propagation des espèces envahissantes. Anna Cissé, de l'OFROU, a montré dans son exposé que ce jugement était hâtif. «Les routes ne sont pas l'inverse de la biodiversité!» En tant que propriétaire des routes nationales, la Confédération est responsable de plus de 4000 ha d'espaces verts. L'Office fédéral aimerait mettre 20 % de cette surface au service de la protection de la biodiversité, afin d'offrir des habitats et de contribuer à leur mise en réseau. Il s'agirait d'instaurer un équilibre entre la biodiversité et les exigences de sécurité, selon Anna Cissé.

En milieu urbain également, la nature bénéficie d'une assistance efficace. En grande partie soutenue par l'OFEV, la fondation Nature & Économie en est un catalyseur essentiel. Avec son label reconnu à l'échelle nationale, elle récompense les sites dont la planification et l'aménagement sont exemplaires. Les critères sont volontairement maintenus à un niveau relativement bas: il faut une couverture végétale indigène et adaptée au site, des revêtements de sol perméables et un entretien sans substances toxiques. «Nous devons lentement sensibiliser à la biodiversité selon une approche partenariale et transparente», a expliqué le conseiller national Beat Flaach, président de la fondation.



«L'agriculture a besoin de dialogue et de confiance». Markus Jenny, Station ornithologique de Sempach

Les efforts de Nature & Économie sont exemplaires, selon Claudia Moll. La collaboratrice de l'OFEV, convaincue que les surfaces mises en valeur en milieu urbain contribuent à l'infrastructure écologique, plaide en faveur d'espaces multifonctionnels qui, en dépit de la densification, pourraient accroître la qualité écologique des zones habitées.

À l'intérieur du tissu urbain, les services écosystémiques et paysagers ne feraient toutefois souvent pas encore partie intégrante des processus de planification. Les différents promoteurs défendent des intérêts variés. Mais une conception commune de la biodiversité serait encore insuffisamment ancrée dans les processus, selon Claudia Moll. L'OFEV aimerait changer les choses en préconisant l'adoption d'une nouvelle perspective. À l'avenir, les villes et les agglomérations devraient se concevoir à partir du paysage. Une enquête élaborée à la demande de l'OFEV montre que ce changement de perspective est en cours.

Le bois mort, une ressource

À l'inverse des terres cultivées, la forêt constitue un habitat de bonne qualité pour de nombreuses espèces en raison de son exploitation proche de la nature. Sa surface a doublé au cours des 150 dernières années. L'exploitation

du bois a cependant pour effet que les vieux arbres et le bois mort sont pratiquement inexistantes (seulement environ 25 m³ par hectare). Les forêts primaires en contiennent au moins cinq fois plus.

«Le bois mort n'est pas aussi mort qu'il en a l'air», a expliqué Thibault Lachat, qui enseigne l'écologie forestière à la HES de Berne. Un quart de toutes les espèces sylvicoles sont tributaires de cette ressource. Par conséquent, près de la moitié des coléoptères saproxyliques sont menacés. Ce dont ils ont besoin d'urgence, ce sont des îlots de sénescence répartis à intervalle régulier dans la forêt. Thibault Lachat a en outre émis le souhait que l'exploitation des vieux peuplements soit totalement abandonnée et que les vieux arbres soient systématiquement laissés sur pied. Les mesures d'urgence prises dans le cadre du plan d'action ont permis de renforcer les efforts en cours visant à sauvegarder la biodiversité forestière. «Les choses bougent», a souligné Claudio de Sassi, de l'OFEV. La Confédération soutient les cantons par le biais de conventions de prestation.

«La coopération entre la Confédération et les cantons fonctionne très bien», a précisé Claudio de Sassi. Un nouveau système de conservation des arbres-habitats a été instauré avec succès. Sa mise en œuvre sera renforcée durant la période de programme 2020/2024. Il s'agira ensuite de s'intéresser aux autres carences écologiques de la forêt telles que le manque de bois mort et les îlots de sénescence.

Pensée globale, action locale

Les mesures d'urgence bénéficient aussi aux marais. De nombreux hauts-marais sont actuellement régénérés ou le seront dans les années à venir. Dans le canton de Vaud, la régénération des marais joue un rôle particulier dans la fixation du carbone: elle fait partie intégrante du plan multisectoriel d'adaptation aux changements climatiques, expliqua Catherine Strehler Perrin, responsable de la division Biodiversité et paysage du canton. Des études ont montré que les mesures prises jusque-là étaient efficaces.

L'OFEV fournit aux cantons un savoir de base essentiel, au sujet des zones tampons hydrologiques, par exemple, qui jouent un rôle déterminant dans la protection des marais. «Elles ne sont toutefois pas encore systématiquement prises en compte», a déploré Peter Staubli de l'OFEV. Dans le cadre d'un projet pilote du plan d'action Biodiversité, l'OFEV envisage de recenser les bassins versants hydrologiques de tous les marais selon une méthode déterminée et de mettre les résultats à la disposition des cantons.

Des stratégies de protection à repenser

Trevor Sandwith, directeur de l'organisation mondiale pour la protection de la nature

IUCN, est passé du niveau national au niveau mondial et a mis en évidence le rôle précurseur joué par la Suisse dans le domaine de la protection de la nature au plan international. La Suisse a joué un rôle moteur dans pratiquement toutes les conventions importantes.

Mais la Suisse met-elle en œuvre sur son propre territoire les engagements qu'elle impose et qu'elle assume dans de nombreuses négociations? «La Suisse prend au sérieux les conventions et les engagements internationaux», a estimé Reinhard Schnidrig, de l'OFEV. Un de ces engagements consiste à consacrer 17% du territoire national à des zones protégées. Reinhard Schnidrig a souligné que la Suisse n'avait pas encore atteint cet objectif. Mais où trouver cette surface? Reinhard Schnidrig a préconisé de repenser la protection de la biodiversité: «De l'interdiction à l'exploitation du potentiel». Il faudrait moins se concentrer sur la définition de zones protégées, et davantage améliorer l'utilisation du sol et la gestion des surfaces, de façon à sauvegarder et à promouvoir la biodiversité.

Trilogie

La journée environnement et paysage de l'OFEV 2018 est consacré à la nature et paysage a marqué le lancement de la série «La biodiversité, ça vaut le coup!». La suite est axée sur les trois piliers du plan d'action Biodiversité: promotion directe de la biodiversité, promotion indirecte de la biodiversité de même que transmission du savoir et sensibilisation. La prochaine journée environnement et paysage de l'OFEV aura lieu jeudi 7. 11. 2019 au Stade de Suisse à Berne.

Dépasser les frontières

Le dernier mot du congrès est revenu à Hans Romang, qui a souligné l'ambiance positive et constructive de la manifestation. Il importe à ses yeux que la biodiversité bénéficie davantage d'une approche transversale et suprasedimentaire. «Nous devons dépasser les frontières tant dans les pensées que dans les actes», a précisé Hans Romang. «L'homme et la nature sont indissociables!» Le plan d'action Biodiversité serait bien conçu à cet égard. «Nous pouvons réussir. Et avec l'état d'esprit que j'ai ressenti aujourd'hui, nous réussirons!»

Téléchargement des exposés du congrès 2018

www.bafu.admin.ch > Thèmes > Biodiversité > Manifestations

Contact

Hans Romang, responsable de la division Espèces, écosystèmes, paysages, OFEV,
hans.romang@bafu.admin.ch
Regina Michel, Communication Biodiversité, OFEV,
regina.michel@bafu.admin.ch